

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Nombre de conseillers

- en exercice 7
- présents 6
- votants 6
- absents 1
- exclus 0

Objet

De la commune de LA FAJOLLE

Séance du 19 avril 2021 à 14 heures 00

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. SAN FRANCISCO MARC

Étaient présents :

FRUO FRANÇOISE, CASTEL Jacqueline, DESCOURS René
GONZALEZ Nicole, CANET André.

Étaient excusés :

VINCESP-RODRIGON Marc

Les conseillers ci-avant avaient délégué leur mandat respectivement à MM.

Étaient absents non excusés : MM.

Un scrutin a eu lieu,

FRUO FRANÇOISE

a été nommé(e) pour remplir les fonctions de secrétaire.

Délibérations :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le et que la convocation du Conseil avait été faite le .

Fait, le 19 avril 2021

I - Vote des taux des impôts

Les taux 2020 étaient :

Foncier bâti = 27,31%

Foncier non bâti = 161,32%

En 2021

Foncier bâti = 58% (intégration du taux départemental de 30,69%)

Foncier non bâti = 161,32%

Pour = 6 Contre = 0 Abs = 0

II - Vote des budgets

• SEA

Le budget est équilibré en investissement pour = 61998 Euros

Le budget est équilibré en fonctionnement pour = 21645 Euros

Pour = 6 Contre = 0 Abs = 0

• Commune

Le budget est équilibré en investissement pour = 17816 Euros

Le budget est équilibré en fonctionnement pour = 249240 Euros.

Pour = 6 Contre = 0 Abs = 0

III - Questions diverses

- Forêt du souverain : en attente de la réponse de l'état.
- 18 mai = Réunion pour la Réserve Naturelle.